



COMMISSION RÉGIONALE DES ARBITRES

PROCÈS-VERBAL n°08

Réunions du bureau Exécutif du : 25 Septembre 2020

Présidence : M. Karim ABED

Présents : MM. Jérôme CASCALES, Olivier GONCALVES, Nicolas PEZZOLI, Fabrice POREE, Noël RIFFAUD et Denis SOTO,

Assistent : M. Maxime APRUZZESE (CTRA),
MM. Jean-Michel DER-MARDIROSSIAN et Vincent PACE

Excusé : Néant

MODALITES DE RECOURS

1. Les décisions non disciplinaires de la Ligue peuvent être frappées d'appel dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple : une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée :

- soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée
- soit le jour de la transmission par courrier électronique (avec accusé de réception)
- soit le jour de la publication de la décision sur le journal officiel ou sur Internet.

Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte.

Lorsque l'appel est interjeté par courrier recommandé avec avis de réception et que le dernier jour tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le délai d'appel est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Toutefois pour la Coupe de France ou la Coupe Gambardella ou la Coupe de France Féminine, ils doivent être adressés dans les deux jours francs à partir de la notification ou de la publication de la décision contestée.

2. L'appel est adressé à la Commission Régionale d'Appel Disciplinaire et Réglementaire par lettre recommandée, télécopie, avec en tête du club dans ces deux cas, ou par courrier électronique envoyé de l'adresse de la messagerie officielle du club.

A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

La Commission Régionale d'Appel Disciplinaire et Réglementaire statue en dernier ressort dans le cas d'une décision rendue par la Commission de l'Arbitrage.

3. La commission compétente transmet, par tout moyen, la copie de cet appel aux parties intéressées.

4. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossiers d'un montant de 100 euros.

***Compte tenu de la situation sanitaire actuelle liée au COVID-19,
la Commission Régionale des Arbitres s'est réunie en présentiel et par voie téléphonique.***

APPROBATION DES PV DE CRA

Après lecture, le procès-verbal de réunion du Bureau Exécutif du 17.09 (PV 07) est approuvé à l'unanimité des membres présents.

OUVERTURE DE LA SEANCE

Le Président Karim ABED remercie les membres présents en présentiel et par skype de s'être rendus disponibles pour cette réunion.

POINTS ABORDÉS

POINT SUR L'EFFECTIF DES ARBITRES DE LIGUE AU 25.09.2020 :

L'effectif des Arbitres de Ligue à ce jour, est de 133 se répartissant par catégories comme suit :

- **27 JAL**
- **5 Féminines**
- **26 Assistants**
- **46 R2**
- **16 R1**
- **11 RE**
- **2 R1FU.**

34 potentiels JAL et 11 Séniors (3 Féminines, 1 Assistant et 7 Centraux R2) candidats des Districts pourraient rejoindre la Ligue respectivement au 01/11/2020 pour les jeunes et au 01/01/2021 pour les autres catégories.

SUIVI ADMINSTRATIF DES DOSSIERS MEDICAUX ET RENOUELEMENT LICENCES ARBITRES :

La CRA a constaté que 3 Arbitres de Ligue n'avaient toujours pas renouvelé leur dossier médical et/ou leur licence à ce jour 25.09.

Leurs situations individuelles nominatives en regard des épreuves technique et physique telles que prévues par le Règlement Intérieur de la CRA sont les suivantes :

- **ABDELKHALID Réda : Absent au rattrapage du test technique du 23.08.2020 = non désignable par la CRA sur la saison 2020/2021.**
- **BELADEL Bilal : non présentation aux 2 tests.**
- **MEBAREK Mohamed : Test technique validé, aucune validation médicale à ce jour, test physique non possible.**

SITUATION DES EXAMENS DES CANDIDATS LIGUE SAISON 2019-2020 AU 25.09.2020 :

La CRA a fait un point sur les séances de rattrapage programmées pour les épreuves technique et physique de l'examen candidat Arbitre de Ligue.

- Sont concernés par le test physique qui se déroulera le 03.10 au Stade de VELAUX à 08h30, les candidats suivants :

FEM JAL	BARATI Moevai	Alpes
JAL	FUTSI Davut	Grand Vaucluse
JAL	ZIBOUCHE Mohamed Anouar	Provence
R2	AOURARH Taj-Alarab	Provence

- Seront convoqués pour les épreuves techniques Questionnaire et Rapport dans leurs Districts sous la responsabilité d'un membre de la CRA, les candidats suivants :

FEM JAL	BEL ABBES Farah	Alpes
JAL	EL-FAHMI Ayoub	Côte d'Azur
JAL	FUTSI Davut	Grand Vaucluse
JAL	FUTSI Laurent	Grand Vaucluse

Les résultats des tests techniques devront être validés pour le 07.10 au plus tard afin que la CRA puisse les enregistrer et programmer ainsi l'épreuve pratique d'admission de tous les candidats JAL.

BILAN DU STAGE DE RENTREE FUTSAL DES ARBITRES DE LIGUE DU DIMANCHE 20.09.2020 :

La CRA remercie le CTRA Maxime APRUZZESE ainsi que les encadrants CRA et les Observateurs Futsal sur ce stage ayant réuni Le Dimanche 20 Septembre à 08h45 au CREPS de BOULOURIS à St-RAPHAEL, 13 Arbitres de Ligue et 5 candidats Arbitres de Ligue Futsal.

L'ensemble des résultats figure sur ce PV à la Décision 25 de ce PV.

REGLEMENT INTERIEUR POUR LA SAISON 2020/2021 :

Le Règlement Intérieur de la CRA pour la saison 2020/2021 a été validé par le Bureau Exécutif de la Ligue du 24.09.2020.

Ce document sera publié sur le site de la Ligue et dans la rubrique documents de MyFFF.

STAGES PAR CATEGORIES D'ARBITRES SUR LA SAISON 2020/2021 :

En raison de la crise sanitaire et des aléas sur les divers rassemblements des Arbitres de Ligue sur la première moitié de la saison 2020/2021, la CRA a décidé de les reporter sur le début de l'année 2021.

POLE DESIGNATIONS : DEBRIEFING SUR LES PROBLEMES RENCONTRES DEPUIS LE DEBUT DE SAISON :

Le Président Karim ABED précise qu'en raison des difficultés rencontrées sur la couverture des désignations depuis le début de cette saison et notamment lors de la première journée des championnats Jeunes, il est nécessaire de rechercher les causes de ces dysfonctionnements.

Les responsables du Pole Désignations Olivier Goncalves et Fabrice POREE ont listé les éléments suivants :

- Difficultés liées directement à la crise COVID-19 ;
- Mise en place du logiciel PORTAIL BLEU et double utilisation avec FOOT2000 ;
- Autocontrôles existants sur l'ancien système non repris sur le nouveau ;
- Absence de désignations automatiques et paramètres par arbitres non activés ;
- Les désignations possibles sur le propre club de l'Arbitre et la sécurité « club arbitré récemment » n'existant plus, génèrent des erreurs et des durées de contrôle plus importantes ;
- Multiplication des changements d'horaires de match communiqués par les services administratifs de la Ligue qui annihilent les matchs programmés pour le dimanche à 11h00 et à 15h00 ;
- Programmation modifiée sur des matchs avec des Arbitres observés (observateurs, Arbitres, distance...) ;
- Matchs programmés à 13h00 le dimanche, difficiles à gérer ;
- Délais et jour de semaine à fixer quant aux délégations aux CDA pour couvrir les matchs de Ligue.

Noël RIFFAUD signale que l'effectif actuel d'Arbitres de Ligue est en partie lié aux anomalies constatées sur la couverture des matchs, ce phénomène est la conséquence directe de la crise sanitaire :

- Les quelques 30 à 40 candidats Jeunes Arbitres de Ligue recensés par saison d'ordinaire opérationnels au 01.07, ont seulement validé leur épreuve technique (en mars habituellement) et sont sur le point d'effectuer leur épreuve pratique d'examen, ils seront nommés au 31.10.2020.
- L'augmentation du nombre de matchs sur les championnats N2-N3 (issue des classements) et de R1- R2 liée à la refonte du nombre d'équipes par poules représente un impact important sur cette problématique, plus de matchs, moins d'Arbitres, effet contradictoire.
- L'analyse des causes de cette baisse d'effectifs fait ressortir un prolongement direct de la crise suite à des modifications de l'activité professionnelle de certains Arbitres suite à des déplacements, des pertes d'emploi avec transfert de régions mais aussi la démotivation certaine par la rupture sur 7 mois d'inactivité arbitrale. De plus, les mutations dans les parcours universitaires des jeunes Arbitres avec des stages de 6 mois et la formation en alternance université/entreprise sont à prendre en compte. Les demandes d'année sabbatique et d'arrêt d'arbitrage n'ont jamais été aussi nombreuses.

Karim ABED et Denis SOTO, au vu de l'ensemble de ces informations, proposent à la CRA qu'une réunion du Bureau Exécutif avec les Présidents de CDA et leurs responsables de désignations soit programmée dès que l'ensemble des Commissions des Arbitres dans tous les District seront installées soit dans la première quinzaine du mois d'octobre.

CORRESPONDANCES

DE LA DTA/FFF :

Mail du 17.09 de la FFF relatif à la transmission de nouvelles lois du jeu de Futsal validées par la FIFA suite à la crise sanitaire de la COVID-19.

Mail du 17.09 de la FFF relatif aux matchs en retard du CN U17 et CN U19 pour prise en compte dans les prévisions de désignations des Arbitres de Ligue.

Mail du 25.09 de la DTA relatif à la parution en date du 29.09 de l'ensemble des résultats des examens fédéraux 2019/2020.

DES CDA :

GRAND VAUCLUSE :

Mail du 23.09 relatif à la confirmation de la participation de Davut FUTSI à la session de rattrapage des tests techniques.

Lu et pris note, la CRA remercie le Président, les tests se dérouleront en présence d'un membre de la CRA dans une salle du District GRAND VAUCLUSE à une date à fixer.

DES CLUBS:

ISSOLE FUTSAL CLUB:

Mail du 23.09 relatif à la demande de changement de désignation d'un Arbitre sur une rencontre du 26.09.

Lu et pris note, la CRA ne donnera pas une suite favorable à cette demande.

DES DELEGUES :

- TRIVISO François : mail du 21.09 relatif à la transmission de son rapport de délégation sur une rencontre du 20.09 en U18 R1 en raison de l'absence de l'Arbitre Assistant Mohamed Anouar ZIBOUCHE
Lu et pris note, la CRA le remercie, ce document étant important pour le traitement de ce dossier.

DES OBSERVATEURS :

- TESTA Patrick : mail du 22.09 relatif à son obligation de prolonger son indisponibilité jusqu'au 26.09 ne pouvant assurer ainsi l'observation programmée.
Lu et pris note, la CRA le remercie et transfère cette information au responsable Observateurs.

DES ARBITRES :

Rapport :

- JURADO Alexandre et GONCALVES Jordan : mails du 21.09 relatifs à la transmission de leurs rapports spécifiques de réserve technique sur le match de COUPE DE FRANCE – A.S. BOUC BEL AIR / SIX FOURS LE BRUSC F.C..
Lu et pris note, la CRA les remercie et leur demande de bien vouloir transmettre leur rapport d'arbitrage (reçus le 22.09) dans le cadre du traitement de cette réserve par la CRTA en cas de confirmation.
- BARATI Moevai : mail du 21.09 relatif à la transmission de son rapport d'arbitrage sur le match U16 R1 GAP FOOT 05 / MARGNANE-GIGNAC F.C. du 20.09 d'exclusion de joueurs pour propos blessants et injures.
Lu et pris note, la CRA remercie cette Jeune Candidate Arbitre de Ligue pour ce comportement et l'informer pour la transmission des documents futurs.

Courrier : Autres demandes

- DOUAY Gaëtan : mail du 19.09 relatif à ses disponibilités futures pour les samedis.
Lu et pris note, la CRA le remercie et lui rappelle que pour tout mail à destination de la CRA, il doit se référer au protocole de communication à respecter pour l'ensemble des instructions indiquées.
- BOTS Lilian : mail du 19.09 relatif à sa décision de ne pas suivre la formation du pôle promotionnel en raison d'une année universitaire importante. Il espère reprendre son objectif arbitral la saison prochaine.
Lu et pris note, la CRA le remercie et, tout en lui souhaitant une excellente année universitaire, examinera son dossier lors de sa prochaine réunion.
- GONCALVES Jordan : mail du 19.09 faisant part à la CRA de sa demande de pouvoir revenir Arbitre central du fait de son impossibilité de poursuivre le cursus assistant promotionnel.
Lu et pris note, la CRA le remercie et lui confirme que sa demande sera examinée lors de sa prochaine réunion.
- MARESNI Nabil : mail du 19.09 relatif au fait qu'il ne sera pas présent au Stage Futsal organisée par la CRA afin de passer l'examen Candidat Arbitre de Ligue Futsal présentée par sa CDA.

Lu et pris note, la CRA le remercie pour cette information et examinera son dossier lors de sa prochaine réunion.

- DJIANE Jullien : mail du 20.09 relatif à la mise à jour de l'annuaire des Arbitres.
Lu et pris note, la CRA le remercie, un nouvel annuaire des Arbitres sera édité dès que les Candidats Jeunes Arbitres de Ligue seront nommés.
- REGGABI Sabri : mail du 20.09 relatif à la date de rattrapage des tests physiques.
Lu et pris note, la CRA le remercie et, tout en lui renvoyant le mail de convocation du 11.09 déjà transmis, lui demande de prendre contact avec la Ligue par rapport à la nouvelle messagerie.
Mail du 22.09 relatif à un problème d'une double désignation.
Lu et pris note, la CRA le remercie et transfère cette information au pôle Désignations.
- PANTAZI Adrian : mail du 21.09 relatif à l'absence de règlement de l'indemnité d'arbitrage par le club recevant du match du 20.09 en CR U17 - CAVICAL NICE S. / PAYS D'AIX F.C.
Lu et pris note, la CRA le remercie, mail transféré aux services et Commissions concernés.
- FUTSI Davut : mails du 22.09 relatifs au rattrapage des tests techniques étant absent en date du 23.08 et en date du 23.09 pour la confirmation de sa présence à la prochaine séance.
Lu et pris note, la CRA le remercie, la CDA ayant fait de son côté une demande, la CRA a validé cette candidature lors de sa réunion du 17.09.
- GUIMONNEAU Clément : mail du 22.09 relatif à sa demande sur le fait de présenter un test PCR lors du rattrapage des tests physiques le 03/10.
Lu et pris note, la CRA le remercie, ce test ne sera pas demandé, mais cela peut changer en fonction de l'évolution des consignes sanitaires.
- BARTOLI Enzo : mail du 23.09 informant la CRA d'un problème transport lors du déplacement sur les désignations du 27.09, matchs à 11h00 et 15h00.
Lu et pris note, la CRA le remercie, transfère ces informations au pôle Désignations et lui précise qu'il doit, soit trouver une personne pour l'amener sur les lieux des matchs, soit se doter d'un moyen de locomotion adapté le plus rapidement possible.
- DEWOST Claire : mail du 23.09 relatif à la désignation du 26.09 sur Marseille lui posant un problème de déplacement n'ayant pas de véhicule pour de longs trajets.
Lu et pris note, la CRA la remercie, transfère ces informations au pôle Désignations et lui précise qu'elle doit soit trouver une personne pour l'amener sur les lieux des matchs soit se doter d'un moyen de locomotion adapté le plus rapidement possible.
- GASMI Cyril : mail du 23.09 relatif au fait de ne pas avoir de désignation sur ce weekend du 26.09 peut-être dû au retard dans l'établissement de son dossier de renouvellement de cette saison.
Lu et pris note, la CRA le remercie, après contrôle, il s'avère qu'entre une indisponibilité liée à la formation initiateurs (12-13.09), une professionnelle le 19 et 20.09 et une pour convenance personnelle, il ne reste que la journée du 27.09 pour être désignable. Il convient de bien vérifier les indisponibilités déposées.
- LARBI Saber : mail du 23.09 relatif à la transmission de son attestation professionnelle demandée suite à une indisponibilité dans un délai de prévenance inférieur à 20 jours.
Lu et pris note, la CRA le remercie.
- BONNEL Tom : mail du 25.09 relatif au rattrapage des tests techniques étant absent en date du 23.08.
Lu et pris note, la CRA le remercie, la CDA ayant fait de son côté une demande, elle sera examinée par la CRA lors de sa prochaine réunion.

Indisponibilités médicales :

- DAHAS Smaïn : mail du 19.09 relatif à la transmission d'un certificat médical d'arrêt d'arbitrage de 2 semaines à la suite de douleurs ressenties ne lui permettant pas d'assurer sa désignation.
Lu et pris note, la CRA le remercie et transmet l'information au pôle Désignations pour changement.
Mail du 20.09 relatif à une nouvelle situation médicale après examens complémentaires lui permettant de reprendre l'arbitrage.
Lu et pris note, la CRA le remercie et annule l'indisponibilité enregistrée.
- HENCK Guillaume : mail du 21.09 nous informant d'une blessure ressentie lors d'un match le 20.09 qui nécessitera un arrêt d'arbitrage, un certificat médical sera transmis au plus tôt.
Lu et pris note, la CRA le remercie et reste dans l'attente du document.
Mail du 25.09 relatif à la transmission du certificat médical concerné.

Lu et pris note, la CRA le remercie.

- TSALBI Ali : mail du 22.09 relatif à la transmission d'un certificat médical de prolongation de son arrêt d'arbitrage pour 11 jours annulant ainsi les désignations programmées.
Lu et pris note, la CRA le remercie et transfère le mail au pôle Désignations.
- VARGAS Grégory : mail du 23.09 relatif au fait de pouvoir être redésigné suite à un résultat négatif au COVID-19.
Lu et pris note, la CRA le remercie et transfère cette information au pôle Désignations.
- GRUT Antoine : mail du 25.09 relatif à la transmission d'un certificat médical d'arrêt d'arbitrage pour une durée de 15 jours minimum et ayant validé l'indisponibilité sur MyFFF.
Lu et pris note, la CRA le remercie.

La CRA souhaite à l'ensemble des Arbitres en situation de blessure des vœux de bon rétablissement en espérant les revoir sur un terrain le plus rapidement possible.

La CRA confirme que dans le cadre des indisponibilités médicales, il est obligatoire que chaque Arbitre concerné puisse saisir l'indisponibilité sur MyFFF avec les dates correspondantes au certificat médical avec le bon motif « raison médicale » d'une part, et, d'autre part, de faire suivre par mail le certificat médical initial ou de prolongation en fichier PDF joint à l'adresse suivante unique : CRA@MEDITERRANEE.fff.fr.

La CRA les remercie par avance.

Indisponibilité autres :

Rappel sur le protocole de communication Arbitres, tout mail à destination de la CRA par un Arbitre de Ligue devra être transmis à partir de sa messagerie officielle Ligue [[numéro licence@lmedfoot.fr](mailto:numéro_licence@lmedfoot.fr)] à l'adresse mail suivante unique : CRA@MEDITERRANEE.fff.fr, (le nom et le prénom de l'arbitre apparaissant lors de chaque échange).

Pour les indisponibilités saisies sur MyFFF dans le délai de prévenance inférieur à 20 jours, le justificatif idoine doit être transmis à la CRA par mail en fichier PDF à cette même adresse.

INFORMATIONS DE LA CRA - MAILS TRANSMIS PAR LA CRA

MAILS ENVOYES AUX ARBITRES INTERESSES AVEC INFORMATIONS OU DEMANDES CRA

La CRA et/ou le CTRA ont transmis :

- Le 23.09 : mail envoyé aux candidats Jeune Arbitre de Ligue pour les séances de rattrapage concernées en District COTE D'AZUR et ALPES en date du 25.09.
- Le 24.09 : mail envoyé au candidat Jeune Arbitre de Ligue en rattrapage tests techniques pour effectuer les tests physiques le 03.10 au Stade de VELAUX.

DECISIONS CRA

DECISION 23 – 25.09.2020 – Validation des Groupes d'Arbitres pour les rassemblements du Pôle FFF et responsables ainsi que le planning prévu :

La CRA, après avoir enregistré depuis le début de cette présente saison des demandes d'année sabbatique de Jeunes Arbitres promotionnels en raison de leur cursus universitaire ne le permettant pas de suivre le cycle de formation arbitrage vers les examens fédéraux et, après le déroulement du stage des Arbitres Futsal du 20.09.2020, peut statuer sur la composition des groupes d'Arbitres de Ligue participant au pôle FFF.

Sur proposition et présentation de la composition de pôle FFF par le CTRA Maxime APRUZZESE, le Bureau Exécutif de la CRA a validé l'ensemble de l'organisation sur les dates et lieux, les responsables et les groupes d'Arbitres par catégories.

Dates = 4 Tests en présentiel à la Ligue les vendredis : 25.09 – 30.10 – 20.11 – 18.12.

3 séances de correction en visioconférence dont les dates restent à fixer.

Groupes d'Arbitres en formation :

- **Promo FF2 et F4** : Bianca Elena GIURAN - Simon AMZALLAG - Foed DARRAZ - Andy GONCALVES - Clément MORANT - Maxime ZOUAIN

Responsables : Nicolas PEZZOLI – Bastien LERAY

- **Promo AF3** : Jules BELCADI – Loris LEPORATI - Christopher SPADAFORA
Responsables : Florian GONCALVES – Steven TORREGROSSA
- **R2P – R1P** : Benjamin AMSILI - Maxime BERSAN – Amine BOULAHYA - Arthur FABRE - Lorenzo GUILIANO – Bilel MERZOUG – Loan PENCREACH - Emmanuel SEVA – Florian TAULIER
Responsables : Karim BOUZALMAT – Steven LLEWELLYN
- **Potentiels JAF** : Mohamed BENSAYAH - Matéo CAUDMONT – Clément GUIMONNEAU - Dorian MARTINEZ – Ali TSALBI
Responsables : Olivier GONCALVES – Christopher SPADAFORA
- **Promo FFU2** : Loïc CHABANE – Nébyl RAHAL
Responsable : Victor BERG AUDIC interventions ponctuelles des Arbitres Fédéraux Futsal

DECISION 24 – 25.09.2020 - Examen de la Demande de Changement de Filière Assistant/Central transmise par GONCALVES Jordan Arbitre de Ligue classé AR1 suite à la Décision CRA du 17.09.2020 et pour changement d’Affectation sur la saison 2020/2021

La CRA a reçu en date du 17.09.2020, la demande émanant de GONCALVES Jordan Arbitre Assistant AR1 pour un changement de filière dans le sens Assistant vers Central.

Il est rappelé en préambule que l’Article 27 du Règlement Intérieur de la CRA stipule que les changements de filière (Centraux ou Assistants) ne peuvent pas s’effectuer en cours de saison. Par contre, à titre exceptionnel, la CRA peut décider après examen du dossier de l’Arbitre d’autoriser le changement de filière avant le 31 décembre de la saison en cours.

Après avoir pris note de la date de l’envoi de cette demande le 17.09 d’une part, et des circonstances exceptionnelles ayant été le motif déclencheur de cette demande, le Bureau Exécutif de la CRA a décidé de procéder à l’examen de ce dossier.

Après avoir vérifié que lors de sa candidature au titre d’Arbitre de Ligue, Jordan GONCALVES s’était présenté en tant qu’Arbitre central,

Attendu qu’actuellement, il est classé Arbitre Assistant AR1 à la suite de la décision validée par la CRA en date du 17.09.2020 du fait de son impossibilité de répondre aux conditions d’éligibilité à la candidature d’Arbitre Assistant AF3,

Attendu que le premier changement de filière de R2 à AR2 a été effectué à la date du 30.06.2019 pour l’ensemble de la saison 2019/2020,

La CRA constate que l’Arbitre de Ligue Jordan GONCALVES officie en tant qu’Arbitre Assistant depuis la saison 2019/2020.

En conséquence, en application de l’Article 27 de son Règlement Intérieur traitant du changement de filière Arbitre Assistant pour redevenir central,

Tout en précisant que cette demande ne peut être présentée que par des Arbitres Assistants ayant officié au centre depuis moins de 2 ans, ce qui est le cas de Jordan GONCALVES,

Le Bureau Exécutif de la CRA donne son accord à cette demande et inscrit la nouvelle affectation de Jordan GONCALVES pour la saison 2020/2021 sur les fichiers concernés en tant que R2.

Cette décision sera transmise à son Président de CDA ainsi que pour la mise à jour des fichiers CRA.


DECISION 25 – 25.09.2020 – Résultats du Stage des Arbitres de Ligue FUTSAL et des Examens CANDIDATS ARBITRES DE LIGUE FUTSAL du 20.09.2020 :

La CRA a organisé au CREPS de BOULOURIS en date du 20.09 le stage des Arbitres Futsal rassemblant tous les Arbitres en titre et les candidats Ligue présentés par les CDA.

La CRA au vu des résultats enregistrés pour l’ensemble des tests, a entériné les résultats suivants :

1) Au titre de Candidats Arbitres de Ligue R1FU (Futsal Ligue) :

En application de l'Art. 19 de son RI, dans le cadre de l'épreuve d'admissibilité des tests techniques (note minimale fixée à 50) et de l'épreuve d'admission des tests physiques, la CRA avait validé sur le plan administratif, l'ensemble des dossiers de candidatures envoyés par les CDA pour les candidats suivants :

		STAGE FUTSAL 20/09/2020 CREPS ST-RAPHAEL SAISON 2020/2021						TESTS	
		ARBITRES LIGUE ET EXAMENS CANDIDATS LIGUE FUTSAL							
NOM - Prénom	District	Présent /Absent	VITESSE	CODA	ARIET	Validation Tests Physiques	Notes Tests Techniques validé si >50	Validation Saison et Candidats FUTSAL Ligue	
AMMAR Moez	CÔTE D'AZUR	Présent	3,16 - 3,18	10,48 - 9,98	ok	validé	63,00	Admis R1FU	
KRID Oualid	ALPES	Présent	2,94 - 3,03	9,80	ok	validé	75,50	Admis R1FU	
CHAKROUNI Khalid	VAR	Présent	3,01 - 3,11	9,32	ok	validé	77,50	Admis R1FU	
ROBERT Kévin	VAR	Présent	3,03 - 3,24	9,81	ok	validé	71,50	Admis R1FU	
TELAA Nouari	PROVENCE	Présent	3,04 - 3,08	9,98	ok	validé	79,00	Admis R1FU	

Le Bureau Exécutif de la CRA déclare admis tous les candidats s'étant présentés en tant qu'Arbitre de Ligue R1FU (Futsal), cette Décision CRA sera définitive après leur nomination par le Comité de Direction de Ligue lors de sa prochaine réunion.


Cette information est transmise aux Présidents de CDA.

La CRA félicite les Arbitres pour ces promotions et leur souhaite une bonne saison 2020/2021.

2) Au titre d'Arbitres de Ligue R1FU en activité :

En application de l'Art. 22 de son RI, les épreuves spécifiques technique et physique pour cette catégorie d'Arbitres de Ligue déterminantes quant à leur affectation pour la nouvelle saison se déroulent au cours du stage de rentrée.

Ont participé :

		STAGE FUTSAL 20/09/2020 CREPS ST-RAPHAEL SAISON 2020/2021						TESTS ARBITRES LIGUE ET EXAMENS CANDIDATS LIGUE FUTSAL	
NOM - Prénom	District	Catégorie FUTSAL au 01/09/2020	VITESSE	CODA	ARIET	Validation Tests Physiques et Technique	Validation Saison et Candidats FUTSAL Ligue		
BOUMENDIL Pascal	VAR	R1FU	3,19 - 3,12	10,06	ok	validé	Classé R1FU		
CHNIBA Kamel	CÔTE D'AZUR	R1FU	3,30 - 3,36	9,98	ok	validé	Classé R1FU		
DEGHDICHE Amri	CÔTE D'AZUR	R1FU	3,22 - 3,30	9,95	ok	validé	Classé R1FU		
DUVERGER Jean-Christophe	VAR	R1FU	3,15 - 3,14	9,75	ok	validé	Classé R1FU		
MESSISHA Karim	VAR	R1FU	3,02 - 3,22	9,15	ok	validé	Classé R1FU		
OULHACI Sami	ALPES	R1FU	3,11 - 3,17	9,70	ok	validé	Classé R1FU		
POIZE Roland	PROVENCE	R1FU	3,11 - 3,12	10,04	ok	validé	Classé R1FU		
RAHAL Nebyl	VAR	R1FU	2,99 - 2,99	9,47	ok	validé	Classé R1FU		
TIR Sofiane	PROVENCE	R1FU	3,15 - 3,26	9,87	ok	validé	Classé R1FU		
WOLFF Benoît	GRAND VAUCLUSE	R1FU	3,04 - 3,1	9,95	ok	validé	Classé R1FU		
WULLEMS Marc	CÔTE D'AZUR	R1FU	3,06 - 3,04	10,37 - 9,71	ok	validé	Classé R1FU		

Le Bureau Exécutif de la CRA valide l'affectation des Arbitres de Ligue R1FU pour la saison 2020/2021, cette Décision CRA sera définitive après leur nomination par le Comité de Direction de Ligue lors de sa prochaine réunion.

La CRA leur souhaite une bonne saison 2020/2021.

Au cours de ce stage, 2 Arbitres blessés soit avant, soit pendant les tests physiques n'ont pas validé leurs tests, à savoir :

CHABANE Loïc	CÔTE D'AZUR	R1FU	2,86 - 2,97	9,30	blessé	blessé	S/ res test phys
MOUSSA Houmadi	GRAND VAUCLUSE	R1FU	blessé	blessé	blessé	blessé	S/ res test phys

Le Bureau Exécutif de la CRA,

Après vérification pour Houmadi MOUSSA du certificat médical d'arrêt d'arbitrage du 15.09.2020 au 14.10.2020 transmis à la date du 15.09.2020 et de l'arrêt de travail transmis par Loïc CHABANE pour la période du 22.09.2020 au 31.10.2020 suite à la blessure contractée pendant les tests,

Informe les Arbitres qu'ils devront subir un rattrapage pour ces tests physiques selon une date à fixer par la CRA qui sera programmée en fonction de leur reprise d'arbitrage.

POINT SUR INDISPONIBILITES MEDICALES A JOUR AU 25.09.2020

Sont toujours en indisponibilité médicale, les Arbitres de Ligue suivants :

- LE CORRE Juluan : du 07.08 au 31.12.2020
- SMOUNI Hicham : du 18.08 au 14.02.2021
- TSALBI Ali : du 20.08 au 02.10.2020
- LARBI Saber : du 09.09 au 26.09
- DAMIR Guillaume : du 10.09 au 25.10.2020
- MOUSSA Houmadi : du 15.09 au 14.10.2020
- HENCK Guillaume : du 21.09 au 09.10.2020
- CHABANE Loïc : du 22.09 au 31.10.2020
- GRUT Antoine : du 24.09 au 22.10.2020

POINT SUR INDISPONIBILITES DU 25.09 AU 18.10.2020

Ce fichier a été réinitialisé pour l'enregistrement des indisponibilités des Arbitres validées sur leur espace MyFFF depuis le 01.07.2020.

La réactualisation des jours non disponibles sur le plan des désignations inscrits par les Arbitres sur la fiche de renseignements a été validée et transmis au pôle Désignations.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie les membres de la CRA d'avoir pu assister à cette réunion à la Ligue ouverte à partir de 18h30 et prononce la fin de séance à 22h00.

Prochaine réunion de CRA Le 06 Octobre 2020

Président
Karim ABED

Secrétaire
Noël RIFFAUD